

* OBJETS :

- Décor des chapelles latérales :

PM40 00 1042
 PM40 00 1043
 Emplacement : chapelle latérale du chœur

Décor de la chapelle sud de la Vierge : autel et tabernacle en marbre, statue de la Vierge à l'Enfant, quatre colonnes et deux toiles marouflées

Décor de la chapelle Nord, de Saint Joseph, comprenant autel et tabernacle à ailes en bois peint et doré, statue de Saint Joseph et deux toiles marouflées

Huile sur toile, marbre, bois peint
 XIXème siècle (1874)

- Autel du chœur :

PM40 00 1044
 Emplacement : chœur
 Marbre et émail peint
 XIXème siècle

- Crucifix :

PM40 00 1045
 Crucifix provenant d'une ancienne croix de procession
 Emplacement : chapelle latérale Nord
 Bois sculpté et peint
 XVIIIème siècle

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Landes, M. le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art, M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Landes, Mme le Maire de VIELLE TURSAN, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture des Landes.

MONT-de-MARSAN, le

6 MAI 2003

Le Préfet,

Pour le Préfet,
 Le Secrétaire Général
 Jean-Paul GELET